

Colt1911

De : <contact@mauguo-tir.fr>
 Date : dimanche 8 août 2010 21:25
 À : "Arnaud DELIENCOURT" <colt1911@orange.fr>
 Objet : SMT-NEWS / Aout 2010 - N°20

SMT NEWS

AOUT 2010 / N°20



Cher(e)s passionné(e)s de tir sportif,

C'est avec la lenteur d'un escargot du mois d'août en manque d'eau que je viens vous délivrer cette SMT-NEWS. En effet, le mois des aoûtiers est bien propice à la détente, au repos, à la sieste,... et de ce fait ma plume a eu beaucoup de mal à trouver le bocal d'encre ! Mais la voici, là voilà votre Newsletter tant attendue... et tout cela gratuitement !

**LA MELGORIENNE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE TAR DE CHINON 2010**

- **Les Qualifiés étaient :**

- Pistolet / Revolver : J.F Rose / A. Deliencourt (22/07/2010)
- Vitesse Militaire : J.F Geay / P. Desprez / D. Delmas / Deliencourt (23/07/2010)
- FSA Gros Calibre : M. Moine (23/07/2010)

- **Le mot du "Coach" :**

"Une très belle balade dans le pays des château de la Loire ([photos en cliquant ici](#)) nous ont permis de nous retrouver pour une compétition de très grande qualité, bien organisée, sur des installations neuves. Bravo à l'ATSC de la région Centre pour cette grande réussite.

Même si les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances les plus folles, notamment avec quelques "flops" retentissants - dont je fais bien évidemment parti -, la convivialité et la sportivité n'ont pas manqué d'être là, et c'est le plus important à mes yeux.



J.F Geay - A. Deliencourt - D. Delmas - M. Moine - P. Desprez
(manque sur la photo J.F Rose)



L'année prochaine nous ferons beaucoup mieux. Les entrainements vont finir par payer et l'on peut déjà voir au travers de l'investissement personnel des nouveaux compétiteurs de la SMT qui ont toujours répondu présent le lundi soir qu'il fasse froid, chaud, ou pire encore... que nous sommes dans une phase de "gagnant-gagnant". La cohésion que connaît le groupe est exceptionnel. Continuons dans cette voie et les résultats arriveront très rapidement...

2011 sera l'année de la section TAR, ou plutôt des 2 sections TAR avec la création de celle de **Vincent SANTACREU** qui se déroulera tous les samedis après-midi, et nous serons à n'en pas douter le club le mieux représenter pour les France 2011... Bravo à vous tous !" - Le Responsable de la section TAR - Arnaud.

- Les inscriptions 2010 de la deuxième section TAR du samedi après-midi auront lieu courant septembre. Merci de s'adresser auprès de M. **Vincent SANTACREU** ou d'**Arnaud DELIENCOURT** le dimanche matin pendant les heures d'ouvertures du bureau... Rappel : le bureau est fermé tout le mois d'Août.

JOURNEE DECOUVERTE ARMES REGLEMENTAIRES AVEC LE PISTOLIER & AUROP-ARMS

- En ce vendredi 30 juillet 2010 tant attendu depuis déjà quelques semaines par de nombreux tireurs sportifs, la SMT a réussi à mettre en place - en partenariat avec l'armurerie **LE PISTOLIER de Lattes** et son distributeur **EUROP-ARMS** - une journée exceptionnelle de découverte sur les armes réglementaires, plus principalement axée sur les disciplines F.F.T du T.A.R (Tir aux Armes Règlementaires). Les séances se sont déroulées sur le stand 50m...



C'est sous l'impulsion de M. **Frédéric JOLIBOIS** - Directeur de l'armurerie **LE PISTOLIER de Lattes** - et des deux intervenants de la société **EUROP-ARMS** (distributeur-grossiste depuis 1972 d'une gamme complète d'armes de chasse, de loisirs, de défense et de tir sportif), ainsi qu'avec l'aide logistique de M. **A. DELIENCOURT** que cette magnifique journée a pu voir le jour. Il ne faut surtout pas oublier l'aide de **Jean-François ROSE, Yvan PIERRE, Pierre BATLLE & Camille** qui n'ont pas chômé durant cette journée... en espérant n'oublier personne !



Arrivée à 09h30 pour mettre en place les installations et préparer toute la logistique nécessaire à cette manifestation... les séances de tir ont pu débuter à l'heure prévue, soit à 10h30' pour se finir vers 16h00'. Les munitions étant gracieusement offertes par nos 2 partenaires du moment tandis que la grillade du midi par La Melgorienne de Tir...



(Merci à Yvan pour sa dextérité aux manèges des saucisses sur le BBQ à gaz !).

**CE SONT DONC PAS MOINS DE 30 TIREURS & COMPETITEURS SELECTIONNES
PARMI LES ADHERENTS-COMPETITEURS DE LA MELGORIENNE DE TIR QUI ONT
PU ESSAYER LES NOMBREUSES ARMES DE POING OU D'EPAULE PROPOSEES A
LA DEMONSTRATION !**

**[TOUS LES ESSAIS REALISES SONT SUR LE SITE EN CLIQUANT ICI !](#)
[AK74 - M16 - M4 - CHIAPPA 1911 - CZ75 - GLOCK ...](#)**

FERMETURE DU BUREAU ET DES INSTALLATIONS 50M

- Nous vous rappelons que les bureaux de la SMT, qui sont tenus par des bénévoles, sont fermés durant tout le mois d'Août 2010. La réouverture est prévue pour le dimanche 05 septembre 2010 à partir de 09h00.
- Nous vous informons qu'en raison de travaux sur le pas de tir 50m, ce stand est fermé jusqu'à nouvel ordre. Merci pour votre compréhension.

Durant les travaux sur le stand 50m !



Durant les travaux !

Durant les travaux !

- Les autres installations (10m et 25m) restent ouvertes pour les possesseurs du badge électronique...

APPEL A COTISATION - LICENCE

- Il est important de rappeler que les saisons de tir se font du 1er septembre au 31 août, et non en année civile. Il est donc primordial, pour la bonne gestion de nos comptes, de nos licences, et pour que vous soyez en total adéquation avec la loi, notamment en ce qui concerne les détentions, de renouveler vos licences dès le début septembre.

Sans licence :

- Vous n'êtes plus couvert par l'assurance fédérale
- Vous ne pourrez plus accéder à la SMT ainsi qu'aux sociétés affiliés FFTir
- Vous êtes en illégalité vis à vis de vos détentions (licence obligatoire)
- Vous ne pouvez plus transporter légitimement les armes régulièrement détenues
- Vous ne pouvez plus pratiquer le tir sportif

Nous vous rappelons que les Présidents de Club de tir doivent transmettre au Préfet du département, sous couvert de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, ainsi qu'à la FFTir, la liste des personnes qui ne pratiquent plus le tir sportif dans leur club ou qui n'ont pas renouvelé leur licence (arrêté inter-ministériel du 07/09/1995).

Par conséquent, tout détenteur d'autorisation de détention d'arme doit OBLIGATOIREMENT reprendre sa licence dès le début de l'année sportive, soit à partir du 1er septembre. Merci pour votre compréhension.

SOUTENONS LE COMITE GUILLAUME TELL

- Le Comité Guillaume Tell qui réunit des organisations comme la FFTir, l'ANTAC, la SNAFAM, la F.F. des Chasseurs, la Chambre Syndicale des Armuriers, a volontairement "claqué" la porte du Comité de concertation du ministère de l'Intérieur le 05 juillet dernier...

Voici le Communiqué du Comité Guillaume Tell :

"Armes à feu : Le Comité Guillaume Tell « claqué la porte » du Comité de concertation du ministère de l'Intérieur; A l'unanimité, les présidents des organisations membres du Comité Guillaume Tell ont mis fin à leur participation au groupe de concertation du ministère de l'Intérieur, piloté par le Préfet Patrice Molle, dans le cadre de la réforme de la réglementation sur les armes à feu.

Après un début très prometteur et de nombreuses réunions, le Comité Guillaume Tell a délibérément claqué la porte du Comité de concertation du ministère de l'Intérieur le 5 juillet 2010, en dénonçant l'autisme de l'Administration.

Pour les représentants des chasseurs, tireurs sportifs, collectionneurs, armuriers et

fabricants, les dernières propositions de l'Administration du ministère de l'Intérieur sont les pires mesures liberticides imaginées ces 15 dernières années. Elles n'auront en outre aucun effet positif pour la sécurité de nos concitoyens.

En début de réunion, le secrétaire général du Comité Guillaume Tell a dénoncé avec fermeté l'absence totale de prise en compte des propositions constructives formulées par les principales organisations à l'occasion des réunions officielles et des comités restreints.

Au lieu de privilégier la lutte contre la délinquance armée et les trafics d'armes, l'Administration a fait le choix de s'acharner avec virulence contre les deux millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu. Bien sûr, toutes les mesures préconisées sont imaginées sous le fallacieux prétexte de la sécurité publique, alors qu'elles visent surtout à compliquer la vie quotidienne des chasseurs et des tireurs sportifs. Si cette réglementation était appliquée, elle aurait pour résultat de transformer des centaines de milliers d'utilisateurs légaux d'armes à feu en délinquants potentiels, à cause d'une boîte de cartouche en trop ou d'un fusil mal rangé.

Pourtant, la concertation avait surtout pour objectif de transposer la directive européenne sur les armes à feu modifiée en 2008, qui nous est largement favorable. En lieu et place d'une réforme de simplification, les services du ministère ont rédigé une véritable « usine à gaz » dont même les associations les plus anti armes n'auraient jamais rêvé.

Tout devient obligatoire, des coffres pour les armes et les munitions, un quota de munitions par arme, un certificat médical pour l'achat de chaque arme, l'enregistrement avec une lourdeur administrative sans pareil, et une multitude d'autres complications administratives. Et ce alors que les services des préfectures sont de plus en plus débordés !

Un tel projet législatif et réglementaire imaginé par l'Administration a conduit le Comité Guillaume Tell à considérer que le rapport de la mission parlementaire, présidée par Bruno Le Roux, fait preuve de bon sens et de mesure, même si les propositions de cartes grises des armes ou de délai de rétractation sont totalement inapplicables et inutiles. Il faut reconnaître que des députés comme Bruno Le Roux, Claude Bodin et Eric Ciotti ont été particulièrement à l'écoute des recommandations formulées par la Fédération Nationale des Chasseurs et la Fédération Française de Tir, à qui ils ont rendu un hommage appuyé dans leur rapport qui vient d'être présenté fin juin.

Le Comité Guillaume Tell vient d'interpeller directement le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux qui avait déclaré à Bobigny le 24 juin 2010 que « la législation sur les armes est inefficace, car trop tatillonne pour les honnêtes gens, et impuissante face aux trafiquants ».

Les représentants des chasseurs, des tireurs sportifs et des collectionneurs attendent avec impatience que le ministre intervienne et fasse en sorte que son Administration retrouve le chemin du bon sens avec un projet réaliste.

Parallèlement, le Comité Guillaume Tell s'apprête à alerter les députés et les sénateurs afin que personne ne se trompe de cible lors des débats parlementaires qui aborderont le sujet sensible des armes à feu.

*Thierry Coste
Secrétaire Général du Comité Guillaume Tell"*

Pour en savoir plus, je vous conseille de lire le magazine Cibles N°485 du mois d'août 2010. Soutenons le Comité Guillaume Tell et la FFTir dans leurs négociations et les démarches de simplification auprès de notre Administration qu'ils souhaitent pour tous les tireurs sportifs !

Les Membres du Bureau,
Votre Chargé de Communication,
Arnaud DELIENCOURT
"Vivre le Tir Autrement"

pour vous désabonner : [cliquez-ici](#)

This message has NOT been classified as spam. If it is unsolicited mail (spam), click on the following link to reclassify it: [It is spam!](#)
